Publié le : 18/07/2025

Envoyé en préfecture le 17/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 022-200056711-20250710-DE2025_64-DE

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor

Arrondissement de Saint-Brieuc

Commune de JUGON-LES-LACS
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le dix juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le quatre juillet, s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Thierry LEBOUCHER, M. Denis KEURMEUR

POUVOIRS : Mme Julie POUPART a donné pouvoir à Mme Mauricette DIRR
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à Mme Natacha CARRO
M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC
Mme Marie-Sergine BEZARD a donné pouvoir à M. Eric MOISAN

Absent : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Robert LEBLANC

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 17 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

- **2025-64- FINANCES : Demande de subvention sur les fonds européens – LEADER – pour le projet de la médiathèque**

Suite à la délibération 2024-0017 approuvant le projet de la transformation de l'ancienne poste en médiathèque, avec réhabilitation et création d'une extension de 27 m², la commune a sollicité le fonds vert et la DRAC pour co-financer ces travaux.

Le projet de la médiathèque au fil de l'eau comportera également des aménagements extérieurs, avec un cheminement et du mobilier pour créer un espace de lecture et de jeux sous l'Eucalyptus et des aménagements intérieurs : mobiliers, outils numériques et nouveaux fonds documentaires. Le projet prévoit une extension des horaires et une embauche de personnel supplémentaire pour animer ces espaces intérieurs et extérieurs.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Maire, ou son représentant, à solliciter une subvention Leader pour les aménagements intérieurs et extérieurs de la médiathèque au fil de l'eau et pour son animation.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

MAIRIE DE JUGON-LES-LACS ★ Côtes-d'Armor 22 ★

Le secrétaire de séance, M. Robert LEBLANC

Mairie de Jugon-les-Lacs
2, Place du Martray – 22270 JUGON-LES-LACS
02.96.31.61.62 – mairie@jugonleslacs.bzh